

ENCYCLOPÉDIE  
BERBÈRE

## Encyclopédie berbère

### 19 | Filage – Gastel

---

# Galite

(île de la)

P. Soumille

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/1985>

ISSN : 2262-7197

#### Éditeur

Peeters Publishers

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 février 1998

Pagination : 2955-2961

ISBN : 2-85744-994-1

ISSN : 1015-7344

#### Référence électronique

P. Soumille, « Galite », in Gabriel Camps (dir.), *19 | Filage – Gastel*, Aix-en-Provence, Edisud (« Volumes », n° 19), 1998 [En ligne], mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/1985>

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© Tous droits réservés

---

# Galite

(île de la)

P. Soumille

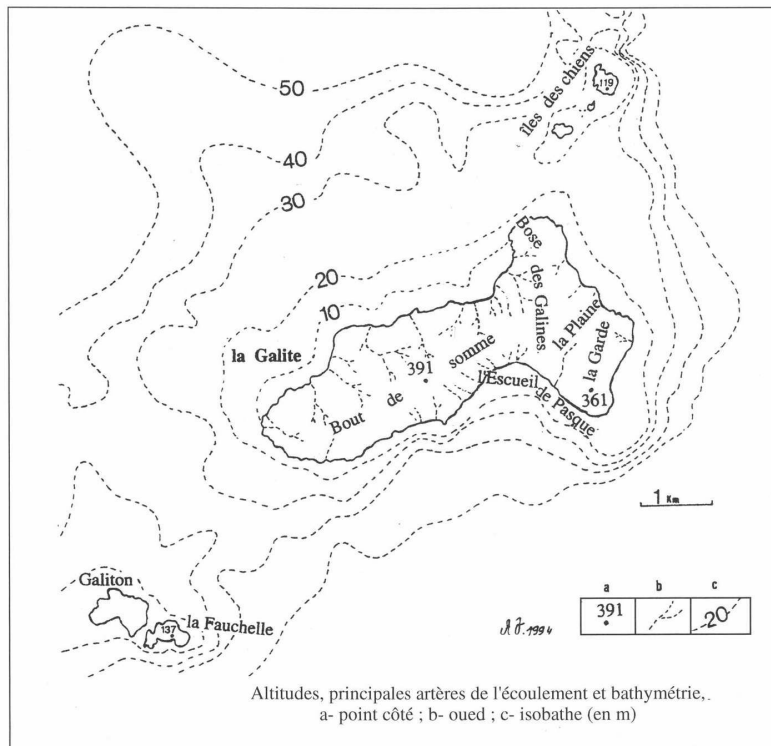
---

- 1 La Galite est une île située par 37°31' de latitude Nord et 8°55' de longitude Est, au large de la côte septentrionale de la Tunisie, à 25 milles marins (46 kilomètres) au Nord du Cap Negro, à 33 milles (61 kilomètres) au Nord/Nord-Est de Tabarka et à 50 milles (92 kilomètres) au Nord/Nord-Ouest de la rade de Bizerte. Les *Instructions nautiques sur les côtes de Tunisie*, datant de 1890, nous décrivent ainsi l'île :

« C'est un gros massif de terre escarpé et sans plage de trois milles de longueur de l'E./N.-E. à W./S.-W. sur un mille de largeur. Elle possède dans sa partie Est, un étranglement auquel correspondent deux anses très ouvertes : l'une au N.-W., l'autre au Sud. La partie Ouest, qui est plus élevée, est haute de 395 mètres. Celle de l'Est est dominée par un cône remarquable de 358 mètres de hauteur, situé à la pointe Sud-Est de l'île. Ces terres tombent à la mer par des pentes entièrement raides pour la plupart, et l'île n'est guère accessible que du côté N.-W. ou mieux par la baie du Sud devant laquelle se trouve le mouillage » (L. Manen et G. Héraud, 1890).

- 2 Dans les années 1870, un officier de marine nous dépeint « une terre haute et montagneuse, aux croupes arrondies » qui est encadrée « sur la droite et sur la gauche de rochers, ceux du Nord-Est sont appelés Cani ou les Chiens, ceux du Sud-Ouest, plus gros, (se nomment) le Galiton... et l'Aiguille ; vers le Sud, deux autres roches jumelles, les Sorelles ». Sur la Galite, qui présente la forme d'un T, existent plusieurs sources d'eau douce ; la nature du sol est essentiellement volcanique, « la montagne principale est d'une roche trachytique remplie de belles laves ». Lieu de repos pour les oiseaux de passage, domaine des lapins, des chèvres sauvages et des boucs qui ont « des crinières à la manière des lions », l'île n'offre qu'un « aspect triste et désolé » mais la pêche y procure du poisson en abondance (Archives générales du gouvernement tunisien, série E, 587/3).

L'archipel de la Galite (carte de A. Oueslati).



- 3 Malgré sa faible superficie (752 ha pour la Galite, 29,9 ha pour le Galiton, 13,6 ha pour la Fauchelle, 12,5 ha pour l'île des Chiens), l'archipel de la Galite présente une grande variété de roches, particulièrement de roches éruptives. La stratigraphie littorale est constituée de dépôts d'origine éolienne surmontés d'un conglomérat tyrrhénien, riche en strombes, auquel fait suite une nouvelle éolianite et des dépôts de pente d'âge historique remaniant des tessons de poterie tournée.
- 4 L'île ne compte plus aujourd'hui que trois habitants à demeure (Oueslati, 1995) ; un officier de marine, un garde national et un berger auxquels s'ajoutent les gardiens du phare du Galiton. Ce phare a été mis en service en 1920 et fut par la suite complété par un feu auxiliaire à pinceau couvrant les écueils des Sorelles. Cet archipel aujourd'hui dépeuplé fut pourtant occupé à maintes reprises, durant l'Antiquité et à l'époque contemporaine.

## La Galite durant l'Antiquité

- 5 Il est difficile de dater la première occupation de l'île. La découverte d'éclats d'obsidienne (*Atlas préhistorique de la Tunisie*, feuille de Tabarka, p. 24) est, pour le moment, la seule preuve de la présence de l'homme dans l'archipel aux temps néolithiques.
- 6 L'attribution des sépultures creusées dans la falaise de grès éolien aux Phéniciens est sujette à discussion. J. Toutain (*MEFR*, 1891, p. 454-456) décrit une douzaine d'excavations rectangulaires dont l'ouverture située sur un petit côté était obturée par un bloc ou une dalle sommairement dégrossie. La longueur n'excédait pas 1,80 m, pour une largeur de 0,70 m et une hauteur de 0,70 m. Les squelettes étaient étendus sur le dos, les pieds tournés vers l'ouverture. Ces dimensions et cette disposition ne correspondent guère aux

tombes puniques habituelles. Il est aussi difficile d'attribuer à une tradition punique le mobilier funéraire, en particulier la fibule annulaire à long ardillon trouvée dans l'une de ces tombes et que l'auteur considère comme « l'analogue de celle des femmes de la Tunisie actuelle ». Des pièces de monnaie carthaginoises auraient, selon Ch. Tissot (t. I, p. 233), été trouvées dans l'île, mais elles n'ont jamais été décrites.

- 7 En 1925, L. Poinssot et R. Lantier faisaient connaître (*B.C. T.H.*, 1925, p. xcv) une curieuse sépulture collective qui contenait huit squelettes enchaînés deux à deux par les pieds. Parmi les objets de parure figuraient un anneau d'oreille ouvert en cuivre « agrémenté à la partie inférieure d'un petit cylindre terminé par une boule », deux bracelets ouverts, en cuivre, aplatis aux deux extrémités, sept perles de verre et deux petites monnaies de bronze dont l'une à l'effigie de Constant II (641-668). Dans le même article sont signalées des poteries en terre grise décorées à la roulette de demi-palmettes et une lampe sur pied évasé, à anse pleine et bec pointu orné de deux volutes. D'autres vestiges archéologiques appartiennent sans conteste à l'époque romaine : ce sont des citernes, des carrières et, découvertes récemment, des installations de salaison de poisson. Le sol est par endroit jonché de tessons de céramique rouge ou grise faite au tour.
- 8 La Galite est citée par plusieurs auteurs de l'Antiquité, Pomponius Mela (II, 120), *l'Itinéraire maritime* (495, 1 et 514, 4-6), Pline l'Ancien (V, 42) la nomment Galata. Ptolémée la désigne sous le nom de Καλαθη ; J. Desanges pense que ce nom a été hellénisé sous l'influence du Καλαθος (corbeille). Pline (V, 42, 3) note que les scorpions, qui sont un fléau de l'Afrique, ne peuvent vivre sur la Galite, avantage que cette île partagerait avec la ville de Clupea (Kelibia).

## La Galite du Moyen Âge à l'époque contemporaine

- 9 Depuis le XI<sup>e</sup> siècle, les barques de Pise venaient pêcher le corail sur la côte africaine ; en 1520 arrivèrent les Bretons et les Normands qui obtinrent de Khaïreddine le privilège de la pêche du corail entre Tabarka et Bône ; au XVII<sup>e</sup> siècle, les Français s'installaient au Cap Negro et au Bastion de France, à proximité de la Calle. Dans les luttes farouches qui opposèrent Sanson Napollon aux Génois de Tabarka, la Galite servit d'entrepôt à cet aventurier (E. de Fages et C. Ponzevera, 1899). En 1768, le Bey de Tunis accordait à la Compagnie Royale d'Afrique l'exclusivité de la pêche au corail dans les eaux tunisiennes, monopole que la France conserva jusqu'à la Révolution. Du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles, les corailleurs marseillais utilisèrent donc la Galite comme point de relâche, d'où la présence dans l'île de certains vestiges chrétiens qui pourraient remonter à cette époque.
- 10 Le traité du 26 octobre 1832, entre la Tunisie et la France, renouvelle les dispositions avantageuses des accords précédents et précise que les barques corallines devront être munies de patentes françaises, ce qui explique la concentration annuelle des corailleurs italiens à la Calle : ils y viennent accomplir les formalités nécessaires avant de partir, sur leurs petits voiliers, à la quête du corail dans la zone allant du Cap Rosa (Algérie) à la Galite (Loth G., 1905, p. 250-360).
- 11 Bref, malgré sa rudesse et l'inhospitalité de son sol, malgré des courants marins qui en rendent l'approche difficile, la Galite a été, au cours des siècles, « le refuge des pirates, des corsaires et des contrebandiers ». Pendant les guerres du Premier Empire, les croiseurs anglais y avaient des vigies. Et vers les années 1870, l'île reste fréquentée par les corailleurs italiens qui font presque tous le métier de trafiquants d'armes et de munitions

auprès des tribus arabes de Kroumirie. Viennent aussi à la Galite, d'avril à juin, des pêcheurs siciliens qui prennent des mendoles, poissons qui ressemblent aux harengs, pour les saler et les sécher avant de les expédier en Sicile (E. de Fages et C. Ponzavera, 1899, p. 35-36). Quant à la langouste qui deviendra au début du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle la grande ressource des habitants de l'île, elle ne semble pas, à cette époque, faire l'objet d'une pêche intensive, faute sans doute de moyens de conserver vivants ces crustacés (dans de bateaux-viviers) jusqu'à leur arrivée sur les lieux de vente, les grandes villes d'Algérie, d'Italie ou de France.

## L'évolution de la population de la Galite

- 12 Les premiers chiffres valables datent seulement de 1906 : 174 Européens dont 67 Français et 107 Italiens. Chiffres qui augmentent lentement jusqu'en 1926 : 186 Européens en 1911 dont 68 Français et 118 Italiens ; 193 en 1926 dont 131 Italiens. Renversement de situation en 1931 où sur les 175 Européens présents dans l'île, 133 sont Français, par suite de naturalisation massive, et 42 seulement Italiens. Absence de population musulmane ou Israélite pendant longtemps puisqu'il faut attendre les années 1938-1939 pour trouver mention, dans des rapports de gendarmerie, de la présence de quelques bergers tunisiens (musulmans) au service d'éleveurs italiens.
- 13 Mais diverses sources d'archives nous fournissent des renseignements sur la population occupant la Galite avant 1906 : un rapport de 1887 mentionne la présence de 35 personnes appartenant à seulement cinq familles, et précises : « il n'existe pas un seul indigène dans l'île, les Européens qui l'habitent vivent du produit de la pêche qu'ils vendent à la Calle, lorsque le temps leur permet de s'y transporter » (Archives Tunis. Rapport du contrôleur civil de Bizerte du 1<sup>er</sup> avril 1887). Et d'autres rapports de 1902 et 1903 distinguent soigneusement une « population flottante d'environ 120 pêcheurs » et un « élément fixe » d'environ 125 personnes (Archives Tunis, rapport du 21 juillet 1903).
- 14 Documents d'archives et tradition orale recueillie vers 1930 par un prêtre desservant l'île, nous informent de la date et des circonstances de l'installation des premiers habitants sédentaires de l'île : c'est Antoine d'Arco, originaire de Ponza, île des environs de Naples, qui vint s'installer, à partir de la Calle où il était corailleur, à la Galite, avec toute sa famille, le 11 octobre 1873. Chassés par les Tunisiens qui installent dans l'île une petite garnison, les d'Arco reviennent dès 1877 et sont rejoints par d'autres familles, également originaires de Ponza mais qui avaient auparavant fait un séjour en Algérie, à la Calle ou à Bône. Mais la génération qui s'installa dans l'île délaisse, d'après les documents connus, sa profession d'origine, la pêche, pour se livrer à l'agriculture ou à l'élevage : lassitude d'un métier pénible et d'un faible rapport, mythe de la richesse naturelle d'une terre presque vierge qui s'oppose au labeur incertain du marin-pêcheur ?
- 15 Cependant, à la fin du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle, au moment où la récolte des langoustes remplace celle du corail, les Galitois retrouvent leur vocation première de pêcheurs et l'économie de l'île va connaître deux rythmes, celui de la mer pendant la belle saison et celui de la terre au cours des mois de mauvais temps.

## L'évolution économique de la Galite

- 16 La pêche au corail\* perd de son importance sur les côtes d'Algérie et de Tunisie après les années 1880 : concurrence du corail artificiel fabriqué en Allemagne et surtout dévastation des bancs par une exploitation intensive avec des engins prohibés. Et, malgré une législation protectrice des fonds et plusieurs tentatives pour relancer la pêche au corail, cette activité est pratiquement abandonnée en 1908, parce que trop pénible et trop peu rémunératrice.
- 17 Par contre, à chaque été, dès le début du xx<sup>e</sup> siècle, la pêche à la langouste bat son plein autour de la Galite : des documents de 1903 soulignent le caractère rémunérateur de cette pêche et la présence croissante d'Italiens arrivant avec leurs barques. La presse locale exige un renforcement de la législation sur la pêche de la langouste afin d'éviter la disparition à bref délai de ce crustacé et dénonce la concurrence italienne qui provoque la diminution régulière des quantités pêchées. Même situation entre les deux guerres mondiales où ce sont maintenant des chalutiers qui viennent de Ponza, en période de pêche, et contre lesquels les pêcheurs de la Galite ont du mal à lutter, alors qu'ils ont pourtant modernisé leurs embarcations en les munissant de moteurs. Un projet de coopérative de pêche échoue et la commercialisation de la langouste appartient à de grosses sociétés, d'où de grandes différences de prix entre l'achat au pêcheur de la Galite et la revente au consommateur !
- 18 Pendant l'automne et l'hiver où la pêche aux langoustes est interdite, les Galitois se livrent à d'autres activités dont témoignent une collection de rapports de gendarmerie s'étendant de décembre 1937 à septembre 1940 : à la fin d'août, « les pêcheurs galitois s'emploient à remiser leurs nasses et cordages pour l'année prochaine », en octobre et novembre, ce sont les travaux de culture mais « les insulaires ne possèdent pas de charrue, toutes les semailles sont faites au crochet ». Sécheresse ou pluie dévastatrices contrarient la production de céréales (blé, orge) ou de légumes qui ne suffisent pas à nourrir la population et, à la mauvaise saison l'île doit être approvisionnée en vivres par la Marine Nationale. En bref, « les terres sont très pauvres et les rendements médiocres » et les nombreux rats commettent beaucoup de dégâts. Autre ressource d'appoint, l'élevage d'ovins et de bovins qui fournit : viande et laitage pour la consommation locale, et qui permet une fabrication artisanale de fromages. Mais là aussi, les conditions matérielles sont défectueuses, les bêtes mourant de froid l'hiver, faute d'abri.
- 19 Finalement, c'est la pêche qui assure l'essentiel des revenus des habitants de la Galite : on comprend alors l'inquiétude de la population devant le dépeuplement des bancs de langoustes et la diminution constante, année après année, de la quantité de crustacés récoltés et vendus (ainsi la pêche à la langouste donne 73 tonnes en 1936, 68 en 1937, 45 en 1938 et 29 en 1939). Cette activité maritime explique, en grande partie, l'évolution de la société dans l'île.

## Évolution et disparition d'une société insulaire : la Galite de 1870 à 1964

- 20 Nous assistons pendant cette période à la transformation d'un groupe humain qui évolue d'un stade anarchique, voire même anarchiste, à l'intégration dans un monde organisé ;

mais ce passage à la société développée s'opère de l'extérieur, par l'intervention de la puissance coloniale qui apporte « la civilisation » aux insulaires de la Galite, d'où la survivance de certaines mœurs particulièrement originales qui se maintiennent jusqu'à la seconde guerre mondiale.

- 21 Nous avons vu que les premiers habitants permanents s'étaient installés dans l'île sans aucun droit ni titre mais avec la tolérance des autorités de la Régence. Le retrait de la petite garnison tunisienne en 1884 et les rares visites des représentants civils ou militaires du Protectorat ont certainement contribué à la naissance de la légende qui voulait qu'Antoine d'Arco ait reçu des beys la souveraineté de l'île. En fait, il s'y comportait en véritable tyran, pliant sous son autorité les nouveaux immigrants et régissant une société coupée du monde extérieur. L'administration française de Tunisie ne peut donc que considérer avec méfiance cette communauté qui échappe relativement à son autorité, d'où la sévérité de son jugement sur des gens qui « ne paient ni taxes, ni impôts, ni patentes ». Adversaires politiques ou partisans de l'Anarchie comme doctrine sociale s'en mêlent et polémiquent dans les journaux de Tunisie et de France : l'île de la Galite devient célèbre et fait l'objet de demandes de renseignements !
- 22 Mais dès 1902, le Résident Pichon prend des mesures pour « faire respecter l'autorité du Protectorat dans l'île » en y hissant les pavillons français et tunisien, en imposant aux étrangers une déclaration de résidence, comme dans le reste de la Régence, en y établissant l'état-civil et en rattachant l'île à Bizerte au lieu de Tabarka, « en raison de la facilité des relations par mer et du concours que pourrait prêter la Division Navale » (Archives Tunis, E, 587, 3). Ces considérations stratégiques justifient l'action en faveur de ce « point d'appui » qui, tombant aux mains d'un éventuel ennemi, « neutraliserait tous les moyens d'attaque et de défense accumulés depuis quelques années à Bizerte ». Et elles expliquent aussi le mouvement des naturalisations encouragé par les autorités qui, par ailleurs, améliorent le sort des habitants par la création d'une école, l'organisation d'une voirie et la distribution d'eau potable.
- 23 A la veille de la seconde guerre mondiale, les Galitois multiplient les vœux et les démarches pour obtenir « que les pêcheurs étrangers venant directement d'Italie ne soient pas autorisés à venir pêcher à la Galite » et que les autorisations délivrées pour venir pêcher à la Galite soient réservées par priorité aux habitants de l'île : les conflits économiques l'ont emporté sur les liens de la langue et de la culture. La propagande fasciste et antifrançaise que tentent de faire certains équipages de chalutiers venus de Ponza est plutôt mal accueillie par la population locale (Rapport de gendarmerie du 30 août 1939).
- 24 Mais les Galitois conservent de leurs origines difficiles quelques traits marquants : l'analphabétisme touche toute la tranche d'âge qui n'était plus scolarisable après la création de l'école vers 1930 ; les violences verbales et même physiques sont assez fréquentes dans l'île, les délits de pacage sont nombreux et s'expliquent d'autant mieux qu'il n'y a aucun cadastre établi ; les querelles familiales prennent vite de l'importance dans ce monde minuscule où toutes les familles sont alliées et où l'insularité exacerbe les tensions ! D'ailleurs, le caractère farouche et même sauvage des habitants de la Galite ainsi que les ressources médiocres de l'île ont contribué aux deux échecs de grande colonisation de type capitaliste de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : en 1883-1884 pour y faire de l'élevage (J.-Cl. Barban) et en 1894 pour y exploiter les richesses minières (D. Bertagna).

- 25 Phénomène marginal de la colonisation puisqu'il n'y eut pas jusqu'à une date récente de colonisés autochtones, la présence de cette communauté ethnique et professionnelle mérite une mention dans l'histoire des minorités en Méditerranée.
- 26 Au début du xx<sup>e</sup> siècle la Galite connut une certaine prospérité, les quelques 60 hectares de terres cultivables furent mis en valeur par des familles italiennes qui exploitaient également les richesses de la faune marine, particulièrement les langoustes. Ces immigrants acquérèrent la nationalité française et bénéficièrent d'une amélioration sensible des relations avec le continent. Mais à la suite du décret nationalisant les terres tenues par les étrangers, d'un seul coup l'archipel se vida. La population estimée à 200 personnes vers 1960, est aujourd'hui réduite à trois. Comme le déplore A. Oueslati (1995, p. 35), le village, qui comptait une quarantaine de maisons, son église et son école, commence à tomber en ruine, de même que les installations agricoles en terrasses et les murets délimitant les parcelles. Différents projets sont à l'étude pour redonner vie à la Galite et la repeupler. On a envisagé de construire un port, en sachant tous les dangers que de telles installations font courir à un milieu naturel fragile. Aussi certains spécialistes préféreraient que soit adoptée à la Galite la même solution qu'à Djamour\* (Zembra) qui fut classé en 1977 comme parc naturel national et en réserve de la Biosphère par l'Unesco.

## BIBLIOGRAPHIE

OUESLATI A., *Les îles de la Tunisie*, CERES, 1995, 395 p.

### Antiquité

TISSOT Ch., *Géographie comparée de la Province romaine d'Afrique*, t. I, p. 232-233.

TOUTAIN J., *La Galite*, M.E.F.R., 1891, p. 454-456.

GSELL S., *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. II, p. 149.

POINSSOT L. et LANTIER R., *B.C.T.H.*, 1925, p. XCV.

DESANGES J., *Pline l'Ancien, Histoire naturelle, Livre V*, 1-46, 1980, p. 440-443, *Atlas préhistorique de la Tunisie*, feuille de Tabarka, 1985, p. 24.

### Du Moyen Âge à l'Époque contemporaine

*Archives générales du Gouvernement tunisien*, Série E 587/3, dossier sur l'économie de la Galite.

MANEN L. et HERAUD G., *Instructions nautiques sur les côtes de Tunisie*, Paris, Imp. nat, 1890, XIX-124.

FAGES E. (de) et PONZEVERA C., *Les Pêches maritimes de la Tunisie*, Tunis, 1899, p. 57-61.

LOTH G., *Le peuplement italien en Tunisie et en Algérie*, Paris, 1905, p. 250-260.

SOUMILLE P., "Minorité et vie maritime : pêcheurs italiens et français à la Galite, des années 1870 aux années 1940", *Minorités techniques et métiers*, 1980, IRM 1978 (p. 181-196).



## INDEX

**Mots-clés** : Géographie, Tunisie